



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

04 MARS 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Reserve
au
Moniteur
belge



25033871

N° d'entreprise : **0433 712 239**

Nom

(en entier) : **VIVALYS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Boulevard de la Woluwe 106-108, 1200 Woluwe-Saint-Lambert**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire

Extrait de la prise de décision écrite de l'actionnaire unique du 21/05/2024

[...]

Résolution 5 - Renouvellement du mandat du commissaire

Le Président expose que le mandat du commissaire en fonction vient à échéance à l'issue de la présente assemblée générale ordinaire.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée de renouveler son mandat pour une nouvelle période de trois ans.

L'actionnaire unique, sur proposition du conseil d'administration, décide à l'unanimité de renouveler le mandat du commissaire de la Société, la société de droit belge "MAZARS BEDRIJFSREVISOREN - MAZARS REVISEURS D' ENTREPRISES" SRL (BCE : 0428.837.889), dont le siège social est situé Manhattan Office Tower Avenue du Boulevard, 21 boîte 8 à 1210 BRUXELLES 21 Belgique (numéro d'identification IRE : B00021), représentée par Mr François COLLIE (numéro IRE : A02317). Le mandat du commissaire ainsi nommé prend effet ce jour et a une durée de trois ans, venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice à clôturer au 31/12/2026.

[...]

Résolution 6 - Pouvoirs à conférer en vue de l'exécution de ce qui précède

L'actionnaire unique confère tous pouvoirs à chacun des administrateurs et à Monsieur Guy LINCE, expert-comptable certifié externe, représentant la SRL Guy Lince, administrateur délégué de la SA AXIOME, ayant ses bureaux Avenue du Parc, 40 à 4650 CHAINEUX, chacun agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises.

[...]

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Guy LINCE, expert comptable
représentant la SRL Guy LINCE
Administrateur délégué de la SRL KLEVER
Mandataire

Déposé en même-temps : Prise de décision écrite de l'actionnaire unique du 21/05/2024

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/03/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)